



Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1 Intitulé du module Actions spécifiques et enjeux ASC		2024-2025		
	Code T.TS.SO359.ASC3.F.24	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS		
	Niveau ✓ module de base module d'approfondissement module avancé module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la fillière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☑ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres
2	Organisation			
	Crédits ECTS *	Langues(s)		
	6 ECTS	▽ français		
	Volée : PT 2023, EE 2021 et TP 2021			
	Semaines 13 à 20 Jeudi et/ou Vendredi			
3	Prérequis			
	avoir validé le(s) module(s)			
	avoir suivi le(s) module(s)			
	Pas de prérequis Autres			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *			
	<u>Compétences</u> :			
5. Développer une pensée critique; questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national e international.				
	<u>Dbjectifs</u> :			
	Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' : Définir les concepts de démocratie, d'espace public et de participation ; Situer leurs pratiques en animation socioculturelle par rapport à ces concepts ; Développer une réflexion professionnelle pour : - Accompagner les transitions socio-écologiques ; - Favoriser les participations culturelles des publics.			

Le module inscrit l'animation socioculturelle dans le contexte des sociétés démocratiques contemporaines :

- Les concepts de démocratie, d'espace public et de participation sont définis et argumentés.
 Deux enjeux actuels en lien avec la participation citoyenne sont discutés et approfondis: Comment développer des pratiques respectueuses de la diversité pour accompagner les transitions écologiques sur les terrains de l'animation socioculturelle? Comment et pour quels publics promouvoir les participations culturelles?
 Ces enjeux sont rattachés à des cadres de références qui placent l'expérience, les compétences et les ressources des personnes et communautés au cœur des pratiques en animation socioculturelle.

Les formes d'enseignement articulent cours ex cathedra, activités réflexives et pratiques (débats, exercices pratiques, analyse de projets) et rencontres avec des professionnel·les.

Le jeudi 15 mai 2025, les étudiant es participeront à une journée d'exploration de terrain qui aura lieu dans un quartier de la

La présence des étudiant-es aux cours est obligatoire. Au-delà de 20% d'absence (avec ou sans justification médicale), le décanat est informé et un travail écrit complémentaire, avec présentation orale à l'enseignant-e responsable du modulé, est demandé à l'étudiant-e.





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Le module sera validé par un examen oral de 30 minutes, **les jeudi 12 et vendredi 13 juin 2025 (semaine 24)**. Le passage à l'examen se fait par binômes. Ceux-ci sont formés par la responsable du module. La nature de l'examen est communiquée le premier jour du module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année

	académique, soit un examen oral individuel, le jeudi 4 et vendredi 5 septembre 2025 (semaine 36). 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.			
7	Modalités de remédiation * □ remédiation possible □ pas de remédiation	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * ☐ remédiation possible ☐ pas de remédiation		
	Autres modalités de remédiation			
8	Remarques			
	Les cours auront lieu les jeudis et/ou vendredis, le 28 mars, le 4 avril, les 10 et 11 avril, le 17 avril, le 2 mai, les 8 et 9 mai et le 15 mai 2025 de 08h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h30.			
9	Bibliographie			
	Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.			
10	Enseignant-e-s			
	Bertho Béatrice de Meyer Patricia			
	della Croce Claudia Jetzer Anne			
	Responsable de module *			
	JETZER Anne			
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *		
	10 janvier 2025	CSUPOR Isabelle		

2 /2 09.01.2025